

LE PROPAGATEUR

VOL. I.

AOUT 1904.

No. 8.

SOMMAIRE : Monseigneur Archambeault. — Chronique mensuelle. — Des évêques et de la constitution divine de l'autorité épiscopale. — Dans l'Eglise et hors de l'Eglise (*suite*). — L'esprit de l'éducation. — Le pêcheur à la ligne.

Monseigneur Archambeault

En premier page de notre PROPAGATEUR, avant notre chronique mensuelle, nous croyons devoir déposer notre hommage de respect aux pieds du nouvel évêque de Joliette, Mgr Joseph Alfred Archambeault.

En notre cher pays, l'Eglise est admirablement libre de se choisir des évêques selon son cœur. Sans doute l'Eprit Saint l'assiste partout et ceux qui s'imaginent mettre des entraves à sa libre action au moyen de difficultés concordataires, en sont pour leurs frais.

Il reste vrai, humainement parlant, que la pratique en vigueur au Canada qui laisse aux évêques de la Province le soin de désigner au Saint Siège les candidats à l'épiscopat, sans autre ingérence, est la plus simple et la meilleure.

Désigné par l'archevêque et les évêques de la Province de Montréal, choisi et élu (le premier des évêques canadiens) par S. S. Pie X, acclamé d'avance par la voix publique depuis longtemps, le nouvel évêque de Joliette arrive aux honneurs de l'épiscopat sous de beaux auspices.

Il n'appartient pas au chroniqueur du PROPAGATEUR de dire à la louange de Monseigneur Archambeault ce que des voix plus autorisées — et des plumes aussi — lui ont dit ou lui diront.

L'éloge, pour mérité qu'il soit, est toujours délicat à tourner. En voulant n'être que franc et sincère on risque parfois de pa-